

Compte rendu de l'assemblée Générale de la Délégation Régionale de la FNPPSF

L'assemblée générale de la Délégation Régionale de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France (FNPPSF) s'est tenue dernièrement au Palais de la Mer de Valras-Plage.

Une centaine de personnes venues de tous les horizons du bassin méditerranéen s'étaient retrouvées pour aborder divers sujets liés à la pêche de loisir. Dès 9 h 00, le président de l'APPP, Jean-Paul PALACIO, en charge de l'organisation, ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants. « .. *Nous sommes fiers de vous accueillir aujourd'hui et vous remercions d'avoir fait l'impasse sur unesortie en mer.. Cela démontre tout l'intérêt et le soutien que vous accordez à notrefédération...* »

Après la présentation de l'ordre du jour, le secrétaire Hugues ANDRIEU, laissait la parole au vice-président V.A.HADJAJ. Ce dernier donnait lecture de la lettre du président national Jean KIFFER qui regrettait de ne pouvoir être parmi nous et félicitait l'ensemble de la délégation pour le travail accompli en si peu de temps. La réunion se poursuivait par les traditionnels rapports moral et financier présentés par le président Jean-Claude CHAULET et le trésorier Jean-Paul PALACIO. Ces deux documents ont été approuvés à l'unanimité.

Poursuivant la réunion, le président évoquait la mise en place des diverses commissions (pêche, port, sécurité etc...) en précisant que chaque participant pouvait y adhérer. De plus dans l'avenir tous les membres de la délégation seront destinataires d'une lettre d'information bimestrielle. La première devrait être transmise dans le courant du mois de mai.

La parole était ensuite donnée à Daniel METIVIER, président de la commission nationale de sécurité auprès de la FNPPSF. A l'aube de la nouvelle saison, ce dernier faisait le point sur la nouvelle réglementation prévue par les textes (D 240) principalement en ce qui concerne les gilets de sauvetage.

La charte mer élaborée dernièrement par une commission gouvernementale a également été évoquée. Jean-Claude CHAULET précisait que la FNPPSF est intervenue afin que la pêche récréative ne subisse pas des contraintes trop restrictives et a accepté le compromis.

En ce début de saison, la pêche au thon rouge est à nouveau d'actualité. Concernant la plaisance, aucune décision n'a encore été prise. Le président Jean KIFFER et le délégué régional Jean-Claude CHAULET seront présents à la réunion prévue à Paris, auprès de la DPMA, dans le courant du mois de mai.

Au chapitre des questions diverses, de nombreuses précisions ont été apportées aux intervenants.

Des journées nationales de la mer et du nautisme sont prévues le dimanche 6 juin. Lors de cet évènement la FNPPSF va organiser « *la journée de toutes les pêches en mer* ». A cette occasion, de nombreuses associations du Languedoc-Roussillon ont décidé de se mobiliser.

Lors de cette réunion, nous avons noté la présence de Messieurs Guy COMBES, Maire de Valras-Plage, Patrick TOUSTOU, Président de la SNSM locale, Alain SERIE, représentant la Caisse d'Épargne et de l'adjutant-chef Jean-Charles CAUNEGRE, commandant la brigade de gendarmerie nautique du Cap d'Agde.

En présentant la Délégation aux autorités, et concernant les nombreuses réunions auxquelles les membres du bureau exécutif sont conviés, Jean-Claude CHAULET précisait :

« ... lors de notre participation aux séances organisées par la Préfecture Maritime à Marseille concernant l'éolien off shore, nous avons demandé de nombreuses précisions et fait un certain nombre de propositions car Valras-Plage est directement concernée par cette situation... »

Dans son intervention, le Maire de Valras-Plage répondait aux attentes des participants à propos de l'éolien en mer en déclarant entre autre : *« ... la commune de Valras-Plage est défavorable à une implantation ... »*

Patrick TOUSTOU évoquait les excellentes relations qui existent localement avec les plaisanciers et l'APPP et se félicitait du partenariat qui vient d'être signé entre la SNSM et la FNPPSF.

Les deux dernières interventions revenaient au Commandant de la Brigade nautique du Cap d'Agde qui rappelait certains points à respecter lors des sorties en mer.

Le représentant de la Caisse d'Épargne soulignait l'aide, parfois méconnue, que peut apporter cet organisme dans de nombreux secteurs. Il se réjouissait que la Caisse d'Épargne ait pu participer à la réalisation du guide des bonnes pratiques de la mer qui va prochainement être édité et distribué sur le littoral du Languedoc-Roussillon par la Délégation Régionale.

Après avoir remercié tous les participants de l'attention qu'ils avaient portée à cette réunion, et l'APPP organisatrice, Jean-Claude CHAULET conviait toutes les personnes présentes au traditionnel apéritif au cours duquel les discussions se poursuivaient encore et encore autour de deux thèmes essentiels la mer et la pêche.

CONTACTS :

FNPPSF-DLR

4,allée Charles Perrault

34410 SAUVIAN

www.fnppsf-dlr.fr

